

Commande publique & développement durable

1^{ère} session de formation - action à la prise en compte du développement durable dans la commande publique en Rhône-Alpes

Alors que la récente **Stratégie Nationale du Développement Durable** a réaffirmé le rôle d'exemplarité de l'administration publique et les enjeux tant économiques, qu'environnementaux et sociaux liés (la commande publique représente plus de 15 % du PIB, soit plus de 150 milliards d'euros par an en France), RhonAlpénergie-environnement et le **Réseau Régional** souhaitent vous convier à une première session de formation - action.

4 journées sont organisées en janvier, février & mars 2004 (nombre de places limité) :

- Lyon (RAEE) : le 29 janvier
- Grenoble (Métro) : le 30 janvier
- Romans (Mairie) : le 05 février
- Grenoble (Métro) : le 08 mars

Pourquoi décliner le développement durable dans la commande publique ?

1. **Participer de façon efficace aux politiques nationales, européennes et internationales de consommation responsable** (dont la Stratégie Nationale de Développement Durable)
2. **Réaliser des gains économiques** dans une démarche de coût global (moins de consommation d'énergie, moins de production de déchets...)
3. **Valoriser les missions de l'acheteur et enrichir ses compétences** dans le cadre du code des marchés publics (article 14)
4. **Favoriser l'innovation économique** par l'introduction de nouvelles caractéristiques environnementales et sociales dans les cahiers des charges (CCAP, CCTP)
5. **Répondre aux attentes des utilisateurs et usagers** sur les questions de santé, d'éco-citoyenneté et de Développement Durable et **réduire les risques** (santé des utilisateurs...)

Personnes concernées

Toute personne chargée des commandes (fournitures, travaux, services) au sein des collectivités, administrations ou établissements (entretien, mobilier, aménagement urbain, reprographie, transport, voirie, bâtiment...) ainsi que les services juridiques, techniques, généraux, environnement et développement durable.

Ce contenu répond également aux attentes des élus chargés de l'environnement et du développement durable.

MODULE 1

DIAGNOSTIC & SENSIBILISATION

Objectifs

- Analyser et collecter des informations sur les pratiques actuelles de commande publique
- Restituer et adapter le programme d'accompagnement aux besoins identifiés
- Analyser l'appropriation actuelle des caractéristiques « durables » dans les cahiers des charges
- Identifier le cadre institutionnel et normatif de la commande responsable
- Sensibiliser les acheteurs à la qualité écologique et sociale des produits, travaux et services

A l'issue du module, les participants connaîtront le contexte normatif et juridique des commandes responsables et disposeront de nombreuses sources d'informations.

Méthodologie

- Audit et mise en perspective des pratiques
- Formation motivationnelle (20 personnes maximum)

Contenu

| Heure | Chapitres | Mode |
|-------|--|---------------------------------------|
| 9h00 | - introduction, définition (DD, achats durables...), vos pratiques, conventions internationales | Discussion avec le groupe + animateur |
| 9h30 | - les enjeux en terme de DD (environnement, santé, économie...) | Animateur |
| 9h50 | - les achats et la commande durables à d'autres niveaux de décision (UNEP, OCDE, CE, villes, entreprises...) | Animateur |
| 10h10 | - la politique française (historique, SNDD...) et la déclinaison des textes européens sur le sujet des commandes (position Parlement Européen, texte Commission...) les liens avec les débats liés à l'OMC | Animateur |
| 10h30 | Pause | |
| 10h45 | - contexte juridique (NCDMP et modifications 2004...) | Animateur + bibliographie |
| 11h30 | - comment reconnaître un produit « durable » ? : panorama général des normes, standards, labels et bonnes pratiques dans le domaine environnemental et social | Animateur |
| 12h00 | - débat : les idées-reçues et les pratiques existantes | Groupe+ animateur |
| 12h30 | Pause-déjeuner | |
| 14h00 | - études de cas : exemples de commande durable : recherche intuitive par le groupe des principaux critères de sélection | Animateur+groupe |
| 14h40 | - exemple de CCAP/CCTP : exploitation de différents documents de villes françaises, européennes et d'institutions internationales | animateur |
| 15h30 | - témoignage | Témoin+groupe |
| 16h30 | - identification des familles-cible pour le module 2 : brainstorming avec le groupe sur les modalités les plus adaptées | Animateur+groupe |
| 17h00 | - discussion | Groupe |

Supports pédagogiques

- Inventaire international des labels (réalisé par écoeff pour UNEP) et bibliographie
- Exercices pratiques sur 10 catégories de produits
- Synthèse écrite des résultats et recueils des pratiques
- Transparents de formation

COUT de la FORMATION : 100 € par stagiaire et par jour

Pour plus d'informations :

Laurent COGERINO - Rhônalpénergie-Environnement

10 rue des Archers – 69002 LYON
Tél : 04 78 37 29 14 - Fax : 04 78 37 64 91

e-mail : laurent.cogerino@raee.org